INFORMATIONS UTILES—PAGE à CONSERVER

MAIRIE : HORAIRES - Du Lundi au vendredi de 8h30 à 12h
- Mercredi de 14h à 17h30

: N° de téléphone : **04 66 61 17 78**

: Adresse courriel : ***mairie@senechas.org***

Coordonnées des Associations Sénéchassoises:

Comité des fêtes (M. Romain POLGE) : 06 60 53 53 41

Sénéchas en forme (Mme Solange MEURTIN) : 04 66 24 90 40 et 04 66 61 12 63
: *senechasenforme@orange.fr*

Société de chasse (M. Robert BRUNEL) : 04 66 61 16 26

La Compagnie Balagan : 06 84 45 58 27
: *lacompagniebalagan@orange.fr*

Comité de Restauration de l'église (Mme Monique MANIFACIER) : 04 66 61 14 06

Bibliothèque municipale (Mme C. BOUGET) : 04 66 24 57 69
: *bib.senechas@orange.fr*

Pompiers	:	18 ou 04 66 54 27 27
Gendarmerie	:	17 ou 04 66 61 10 63
Médecins	- Dr **EBERSCHWEILER** (Chamborigaud)	: 04 66 61 45 17
	- Dr **LEROY** (Chamborigaud)	: 06 58 04 32 57
	- Dr **MAURIN** (Villefort)	: 04 66 46 68 54
Infirmières	- **MAZOYER** Patricia, **SEKIOU** Andy	: 04 66 61 81 65
	- **FORÊT** Corinne et **AMOROS** Brigitte	: 04 66 54 91 53
	- **DOULIAZEL** Laïla	: 04 66 61 20 11
Pharmacie (Génolhac)		: 04 66 61 10 71
Centre Hospitalier de Ponteils		: 04 66 56 47 00
Kinésithérapeutes (Génolhac)		: 04 66 60 04 41
Pédicure / Podologue (Génolhac)		: 07 86 26 78 31
Ostéopathe		: 07 62 63 47 05

Le Conseil Municipal du **1er juillet 2019** a approuvé **le Plan local d'Urbanisme (PLU)** ; ***celui-ci s'impose depuis à toutes et à tous.***
La consultation du PLU doit donc être un réflexe préalable à tout aménagement **extérieur** quel qu'en soit l'objet ; en Mairie et/ou sur son site (onglet MAIRIE/PLU)

ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants est assuré par la commune ***chaque premier mardi du mois sur inscription en mairie*** (ou à la demande dans les cas particuliers)

Rappel : Le dépôt sauvage est « puni de l'amende prévue pour les contraventions de 5e classe » (Art. R 635-8) + peines complémentaires + amende pénale.
Une **amende pénale** est obligatoirement prononcée par un juge. Elle peut alors atteindre les **1500 €** et est inscrite au casier judiciaire. En plus de l'amende, le juge pourra, lors du jugement, prononcer des peines complémentaires.
Attention : En cas de récidive, pour certaines contraventions de 5e classe […], il ne s'agira plus d'une contravention, mais d'un **délit**.

SÉNÉCHAS
Bulletin Municipal
Juin 2025

Chères habitantes, Chers habitants de Sénéchas ;

Alors que la dernière année de la mandature est déjà engagée, ce n'est pas sans une satisfaction certaine que je peux dire que l'ensemble des engagements pris a été tenu ou est en passe de l'être.

L'équipe municipale a mené tous ses projets sans augmenter les taux des taxes, tout en maintenant les équilibres budgétaires (Cf. « Page budget » ci-après).
A ce jour, le principal et dernier projet en cours de réalisation est le « Point Multi-Services » (ou P.M.S.) dont les travaux devraient débuter cet été.
Comme vous avez déjà pu le constater, le village est également impacté par les travaux entrepris par la REAAL pour le remplacement des canalisations d'eau dont nous allons, cet été, fêter les 60 ans.
Ce chantier durera tout l'été et je demande à tous d'être le plus conciliant possible avec les ouvriers. Un grand merci à l'Agglo pour ces investissements sur Sénéchas.

Aucune de ces réalisations n'aurait été possible sans l'implication de nombreuses personnes que je tiens à remercier sincèrement.
Tout d'abord mes adjoints, mais aussi toute l'équipe municipale qui m'accompagne, consacrant un temps considérable et une énergie sans faille au service de notre commune. Leur dévouement et leur sens des responsabilités sont exemplaires.
Je remercie également les services municipaux pour leur professionnalisme et leur engagement quotidien. Leur expertise et leur connaissance du terrain sont des atouts précieux pour mener à bien nos projets.
L'été s'accompagne comme il se doit de son lot de festivités. Il sera particulièrement riche cette année, puisqu'un nouveau week-end festif, les 23 et 24 août, s'ajoutera aux dates traditionnelles. L'ensemble des associations et la Municipalité unissent leurs efforts pour célébrer les 60 ans de l'arrivée de l'eau courante à Sénéchas, les 50 ans de la création du Comité de restauration de l'église, les 30 ans des stages animés par Balagan et les 10 ans de « Sénéchas en forme » et du Comité des fêtes.
Pour prolonger ce week-end riche en évènements (Cf programme), Alès Agglo a répondu positivement à la candidature de la commune qui accueillera, le 25 août, une séance de cinéma en plein air dans le cadre du 12ème Festival « Ciné été ».

Je souhaite à toutes et tous un bel été, avec la joie de se retrouver lors de ces festivités.

René MEURTIN

C. C. A. S.

“Dis-moi Pourquoi ?

Jeudi 20 février, Aude Martin, conteuse, a tenu pendant 45 minutes son public avec sa boîte à histoires.

Pêche à la Cèze

Les Amis de la Cèze, sont revenus encadrés et animés une après-midi pêche, à Souillas, pour la troisième année consécutive. Cette activité fait partie de celles qui rassemble le plus d’enfants
Ce moment de partage s’est terminé par un goûter.

(Photos publiées avec l’aimable autorisation de leurs parents)

ATELIERS NATURE : Plantations

Au printemps, Jean-François JULLIAN, président de l’association: Renouveau de la Pomme 100% Cévennes” devait proposer une animation aux enfants autour de la pomme et devait planter des pommiers. Nous reportons cette intervention à l’automne 2025 étant donné que les lieux de plantation devaient être autour de la zone du point multi services, avec les travaux qui vont commencer il n’est pas possible d’assurer leur conservation.

Pour se restaurer :

La Guinguette à roulettes reviendra cet été, les mercredis soirs, à partir du 9 juillet au 13 août sur la place du village.

Commandes recommandées **au 07 84 73 23 60.**

Nicolas FLOURET, habitant de Sénéchas, a repris Pizz’Happy sous le nouveau nom de **Pizz’Nico** et vous propose ses pizzas toute l’année du vendredi soir au dimanche soir à partir de 18h et l’été du mardi au dimanche soir.
Commandes recommandées **au 06 41 11 62 66**

SOUVENIRS LOINTAINS (2ème partie)

Au début de l’année 1967, une dernière offensive de l’hiver nous amena 80 à 90 cm de neige en moins de 24 heures. Mon père mit trois jours pour faire la trace, juste de quoi mettre un pied devant l’autre jusqu’à la route départementale, environ 1km.
Je l’avais accompagné pour profiter de la beauté du paysage désormais sous le soleil. Là-bas, nous avions rencontré le facteur qui me remit une carte d’anniversaire comme une récompense après l’effort, sauf que le mérite ne me revenait pas directement.
Les nuits étaient moins fraîches et le soleil de la mi-journée nous rendit une vie normale en quelques jours.
Des fleurs de crocus pointaient sous les dernières plaques de neige. Le printemps arrivait avec son lot de travaux d’extérieur. Un paysan du hameau voisin venait, accompagné d’un cheval qui tirerait la charrue afin de labourer les champs. Il laissait parfois son animal deux ou trois jours. Dans ce cas il fallait « rendre le temps », c’est-à-dire aller nous aussi travailler chez lui, échanger nos services. On semait du blé qui, après récolte, était battu au fléau sur l’aire de battage. La paille donnait la litière pour les animaux et le grain se vendait dans les moulins pour être transformé en farine. Une fois la terre préparée, la bêche et la pioche prenaient le relais.
On consommait beaucoup de pommes de terre. Du cochon familial on tirait toute la charcuterie de l’année ; mais on n’en mangeait pas tous les jours, sauf le lard ou la couenne qui assaisonnait la soupe de légumes. Le potager nous fournissait des poireaux, haricots verts, tomates, salades, courgettes …

Avec le lait des chèvres nous faisions des fromages. Ma mère préparait la marchandise pour le marché du jeudi : œufs, fruits, légumes, pélardons, fraises des bois qu’il fallait porter sur plusieurs kilomètres jusqu’à l’arrêt de l’autocar. Le chauffeur connaissait bien ces agriculteurs qui n’avaient pas de véhicule et les aidait de son mieux. Si les produits n’étaient pas totalement écoulés ils étaient bradés ou ramenés.
Un épicier ambulant passait une fois par semaine, surtout pour l’huile et le pain.
Des grossistes collectaient selon la saison : cerises, poires, pommes, châtaignes pour les revendre au détail ou les porter dans les confitureries.
Des bouchers venaient également chercher les agneaux et les chevreaux.
Les lapins occupaient un local au sol en terre battue sur lequel on jetait leur nourriture : herbe fraîche ou sèche, châtaignes, épluchures … on ne connaissait pas leur nombre exact car ils se reproduisaient librement et creusaient des terriers. Il fallait ruser pour les attraper, ils ne voulaient pas finir en civet, pas davantage le dimanche que les autres jours !
Le coq et les poules vivaient dans la cour où un recoin leur servait d’abri pour la nuit et de nid pour pondre. Dans la journée, les volailles sortaient dans les champs. Les prédateurs comme les renards ou les fouines étaient rares à l’époque. Quelquefois, une gentille poule qu’on croyait perdue revenait, toute fière de nous présenter sa progéniture. Elle avait pondu dehors, dans quelque lieu secret et couvé ses œufs. C’était beau : on aimait la regarder gratter le sol et appeler ses poussins pour leur apprendre à trouver la nourriture. Ensuite elle rassemblait les petits sous ses ailes et on s’émerveillait de voir surgir les têtes minuscules à travers les plumes. Une vraie maman poule !
Les journées commençaient tôt. Les hommes dehors depuis l’aube, arrivaient dans la matinée pour prendre un solide petit déjeuner : œufs au plat, charcuterie, fromage et un petit « canon » avant de repartir à l’ouvrage.
Au plus fort de la chaleur, la sieste restait obligatoire. Après on s’activait à rentrer le foin au cas où éclaterait un orage.
Le quotidien s’organisait en fonction de la météo, « ***une année bonne et l’autre non, et sans vacances et sans sorties […] pourtant que la montagne est belle !*** »

Texte de Martine POLGE-DIOT Dessin de Claude JAUSSOIN

TRANSPORTS

TRANSPORT A LA DEMANDE

PROCEDURE de RESERVATION

.RAPPEL : depuis le 02/01/2025, c'est l'entreprise ***TAXI DURAND*** qui assurera la desserte sur le secteur des Hautes Cévennes.

Afin d'uniformiser le système de réservation des transports à la demande sur l'ensemble du Syndicat Mixte des Transports du Bassin d'Alès (***S.M.T.B.A***.), les habitants pourront désormais réserver un taxi de manière simplifiée, en **contactant par téléphone la Maison des mobilités ALES'Y au 04 66 52 31 31.**

Lors de la première réservation, un justificatif de domicile sera demandé.

POSSIBILITES de CO-VOITURAGE

Des lignes de covoiturage créées par le Syndicat Mixte des Transports du Bassin d'Alès (***S.M.T.B.A***.) relie Génolhac à Alès.
Une aire de covoiturage a été aménagée place du Colombier.
Vous pouvez vous inscrire en téléchargeant l'application « ***ALES'Y EN COVOITURAGE*** et y publier votre trajet.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez appeler le :

04 66 52 31 31.

HORAIRES NAVETTES BUS du JEUDI MATIN

	Arrêts sur SENECHAS	Horaires	Au départ de BESSEGES Place de la révolution	Horaires
Au départ de Bonnevaux	Les Brugèdes	9h39		**12h**
	Les Fontanilles	9h42	Mairie	12h03
	Sortie	9h44	**Arrêts sur SENECHAS**	
	Conboules	9h45	Esfiel	12h20
	Cabine téléphonique	9h45	Les Bastides	12h21
	Centre	9h47	Centre	12h23
	Les Bastides	9h49	Cabine téléphonique	12h25
	Esfiel	9h50	Conboules	12h25
	Arrêts sur BESSEGES		Sortie	12h26
	Mairie	10h07	Les Fontanilles	12h28
	Place de la révolution (supermarché)	10h07	Les Brugèdes	12h31

Comme déjà indiqué dans les pages précédentes, les travaux de remplacement des conduites d'eau entraine l'interruption totale de la circulation dans la traversée du village. Ce qui a bien évidemment des répercutions sur la circulation des deux lignes de bus.
Les horaires momentanément modifiés ont été diffusés sur Illiwap et seront rappelés chaque semaine jusqu'au 9 août

C. C. A. S. (suite)

REMERCIEMENTS

Au nom de mes enfants et de mes proches, je tiens à exprimer ma gratitude envers vous, les habitants du village de Sénéchas, mais aussi des communes alentours, pour votre bienveillance et votre présence dans cette épreuve qu'est le décès de Tony. Merci pour vos dons généreux et précieux, merci pour vos marques de gentillesse et de solidarité qui nous touchent au plus haut point.
Merci du fond du cœur.

Alix Jouxtel

Banque Alimentaire du Gard

Le CCAS a reçu **1000 €** de la mairie qui serviront comme l'année dernière, à fournir en produits locaux la banque alimentaire auprès de nos huit producteurs qui vivent ou exploitent sur la commune, **rendez-vous convenu le mercredi 1 er juillet**.

Risques épisodes cévenols

Corentin ALBARIC, chargé de la Prévention des Risques Majeurs et de la Commission de Sécurité d'Alès Agglomération interviendra auprès des enfants pendant les vacances de Toussaint, pour expliquer les risques liés aux épisodes cévenols, il sera accompagné d'un météorologue et ils proposeront un escape game, la fabrication de pluviomètres.
Les informations seront redonnées aux familles et sur illiwap.

Nouvel investissement ludique

Avis aux supporters des frères Lebrun, la commune s'est dotée d'une table de ping-pong qui sera installée vers l'aire de jeux.

Avis aux familles

Le conseil municipal a voté en date du mercredi 11 juin 2025, une aide de 5O euros, qui sera attribuée aux familles, une fois par an et par enfant mineur, sur facture acquittée, d'une activité sportive, culturelle ou artistique que votre enfant pratiquera. Il suffit d'apporter en mairie la facture ainsi qu'un RIB.

Etat civil:
Décès: Mme :Guédon solange, M. Jouxtel Tony
Mariage : Héléna MAURIN et Julien VEKVERT

Directeur de publication : René MEURTIN
Coordination de la Rédaction et mise en page : Jean Pierre AUBERT & Julie FLOURET-MEJEAN
Ont également contribué à la rédaction : René MEURTIN, Thibaut CEBELIEU. Danielle MANIFACIER, Solange MEURTIN et Jacques CUZIN.
Crédit photos : Jean Pierre AUBERT, Julie FLOURET-MEJEAN, Jérémy FRANCEZON

Compte Administratif -2024 -

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		Evol. / 2023	RECETTES		Evol. / 2023
Charges à caractère Général	76 505,98 €	-13,56%	Exédent Antérieur reporté	319 921,68 €	24,12%
Charges de personnel	120 178,66 €	2,82%	Produits des services et du domaine	4 788,65 €	-18,66%
Attenuation de produits	29 654,00 €	0,00%	Impôts et taxes	211 693,33 €	-5,48%
Autres Charges de Gestion Courante	84 046,74 €	10,62%	Dotations et participations	102 582,85 €	4,97%
Opérations d'ordre entre sections	18 890,98 €		Autres Produits de Gestion Courante	61 209,95 €	26,49%
Sous total Dépenses	*329 276,36 €*	*25,72%*	*Sous total Recettes*	*700 196,46 €*	*10,98%*
Résultat au 31/12/2024 (hors report)	*50 998,42 €*	***-17,97%***	*(Sous-Total hors report)*	*380 274,78 €*	*1,90%*
Résultat au 31/12/2024 (report inclus)	*370 920,10 €*	***15,94%***			
Reste à réaliser dépenses			Reste à réaliser recettes		
Total Dépenses pour l'exercice	***329 276,36 €***	*24,69%*	***Total Recettes pour l'exercice***	***700 196,46 €***	***34,74%***
Résultat Cumulé pour l'exercice 2024	***370 920,10 €***	***15,94%***			

INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Capital des emprunts	960,00 €	4,35%	Solde Report	207 601,49 €	117,18%
Immobilisations incorporelles	21 210,98 €	N.S.	Dotations, Fonds divers et Réserves	42 097,77 €	23,47%
Immobilisations corporelles	36 237,78 €	-57,95%	Subventions (DETR et autres)	- €	-100,00%
Sous total Dépenses	*58 408,76 €*		*Sous total Recettes*	*249 699,26 €*	*-26,30%*
Reste à réaliser dépenses	4 876,80 €		Reste à réaliser recettes	64 484,00 €	
Total Dépenses pour l'exercice	***63 285,56 €***	-27,33%	***Total Recettes***	***314 183,26 €***	***-9,78%***
Résultat au 31/12/2024 (hors report) -	*16 310,99 €*				
Résultat au 31/12/2024	*191 290,50 €*				
Résultat Cumulé pour l'exercice 2024	***250 897,70 €***				

Dépenses cumulées	**392 561,92 €**	**0,96%**	**Recettes cumulées**	**1 014 379,72 €**	**16,88%**
Exédent cumulé au 31/12/2024	*34 687,43 €*				
Exédent cumulé pour l'exercice 2024	***621 817,80 €***				

Budget 2025 voté

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère Général	110 130,00 €	Exédent Antérieur reporté	370 920,10 €
Charges de personnel	134 000,00 €	Produits des services et du domaine	3 800,00 €
Attenuation de produits	29 660,00 €	Impôts et taxes	198 860,00 €
Autres Charges de Gestion Courante	95 516,10 €	Dotations et participations	97 818,90 €
Charges Imprévues	- €	Autres Produits de Gestion Courante	42 070,00 €
Sous total Dépenses	*369 306,10 €*	*Sous total Recettes*	*713 469,00 €*
Virement à Investissement	**344 162,90 €**		
Total Dépenses	***713 469,00 €***	***Total Recettes***	***713 469,00 €***

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Capital des emprunts	4 000,00 €	Solde Report	186 413,70 €
Immobilisations incorporelles	12 050,00 €	**Virement à Investissement**	**344 162,90 €**
Immobilisations corporelles	195 485,98 €	Dotations, Fonds divers et Réserves - (dont FCTVA et TAm)	16 475,38 €
Dotation, Fonds divers et Réserves	400 000,00 €		
		Subventions (DETR et autres)	64 484,00 €
Total Dépenses	***611 535,98 €***	***Total Recettes***	***611 535,98 €***
	1 325 004,98 €		1 325 004,98 €

Tout en créant un budget annexe de 400 K€ spécifique au PMS, nous pourrons, cette année encore, poursuivre nos investissements tout en gardant des taux d'imposition inchangés.

Les EVENEMENTS CULTURELS du semestre à venir
(Suite)

Comité des fêtes :

Samedi 19 juillet, fête traditionnelle au pré communal.

⇒ Après le succès rencontré à l'automne dernier, le Comité des fêtes vous donne rendez-vous le **25 octobre** pour une nouvelle ***affachade.***

Cie BALAGAN : du 16 juillet au 20 août Festival « ***ÉchalapéeBelle*** »
Cf. dépliant programme diffusé avec ce bulletin.

Lundi 25 août : **Alès Agglo et l'association Festival Cinéma d'Alès Itinérances** ont répondu favorablement à la candidature de la Municipalité et sélectionné la Commune pour accueillir une **projection en plein air dans le cadre du 12ème festival « Ciné été ».**
Au programme un film qui a déjà dépassé les 10 millions d'entrées **: « Un p'tit truc en plus »** d'Artus !

RAPPEL : Tous les adhérents de ces associations s'investissent également dans les célébrations des 23 et 24 août dont les programmes sont donnés p. 9 du présent bulletin)
Le COMITÉ des FÊTES assurant également la buvette de la soirée de cinéma du 25 août et François HEIM de la Cie BALAGAN son animation musicale.

SÉNÉCHAS A DÉSORMAIS SON BLASON

Dès le bulletin décembre 2020 nous avions lancé un appel à propositions pour créer un logo pour la communication de la commune.
Devant le faible nombre de réponses le Conseil Municipal avait préféré ajourner sa décision et la question n'avait pas été reprise.
C'est l'initiative d'un héraldiste, **M. BINON**, qui s'est proposé pour créer un véritable blason qui l'a relancée.
Le 11 juin, le Conseil Municipal a adopté le blason ci-joint :
« tiercé en pairle renversé : au 1) de gueules à la croix cléchée , vidée et pommetée de douze pièces d'or ; au 2) de sinople au papillon bombyx d'argent volant en barre ; au 3) d'argent au pairle ondé renversé d'azur , au chêne fûté de tenné , fruité et feuillé de sinople brochant sur le pairle renversé. »

* la croix occitane = dans le blason du département
* le bombyx = rappelle les anciennes activités de la culture du ver à soie
* le pairle ondé renversé = symbolise le confluent entre la Céze et l'Homol sur la commune
* le châtaignier = Culture traditionnelle dans la commune par ailleurs boisée à 88 %

RAPPELS et SERVICES

Secours catholique, permanence , le 2ème mardi après-midi du mois salle de la Rencontre.
Le magasin « Utile » livre à domicile. Les personnes intéressées peuvent passer commande (minimum 50 €) au plus tard le jeudi au **04 66 83 36 35** pour une livraison le vendredi.
La **boulangerie Gautier** continue de livrer le pain et le journal sur demande les mardis, vendredis et dimanches, pour toutes informations : **04 66 61 20 56**
La mairie de Génolhac propose le service: demandes de pièces d'identités **04 66 61 10 55**
Alès Agglo a mis à disposition une navette pour Bessèges, les jeudis matins jour du marché, voir flyer tarifs et horaires.

RETOUR sur les EVENEMENTS CULTURELS du premier semestre

Bibliothèque : Informées par la D.L.L. de la présence, non avérée, de champignons sur certains des livres qui lui étaient retournés les bénévoles ont sorti, nettoyé, inspecté chaque livre ; nettoyé, traité démonté chaque étagère. Ce travail, fastidieux, harassant, avec des produits nocifs, a été réalisé sur presque deux mois par les seules bénévoles. Pendant tout ce temps, les adhérents n'ont pu accéder aux livres.

⇒ **Le 8 mai,** *pour la 2ème année*, les bénévoles de la bibliothèque ont proposé aux visiteurs du marché artisanal de se confronter, pour le plaisir, à une dictée.

Sénéchas en forme :

Le 18 janvier et le 29 mars ont eu lieu les repas couscous et choucroute réunissant plus de 75 personnes. Les activités annuelles continuent avec la gym le lundi matin à 10h et le mercredi après-midi à 16h à la salle polyvalente. Les cartes le mercredi après-midi 14h ; la salle de la Rencontre. Les Randonnées le mardi après-midi, départ 13h30 sur la place, à noter qu'en juin et septembre, elles se feront les matins.

Sénéchas participe activement à la préparation des journées des 23 et 24 août qui célébreront, entre autres, le dixième anniversaire des sa création : l'association prépare un parcours « en suivant le fil de l'eau » ; une randonnée commentée qui de La Felgère à Sénéchas suivra le tracé des canalisations mises en places il y a 60 ans.

Le mardi 24 juin, Après le tour du Lac de Villefort,le repas de fin de saison au restaurant « la Maison Blanche » à Altier a réuni 72 convives.

Comité des fêtes :

Reprise de la traditionnelle journée du 8 mai avec une quinzaine de producteurs locaux et une centaine de repas ont été servis à la paëlla du midi.

Comité de Restauration de l'église :

Le dimanche 16 mars / les joueurs sont venus nombreux au traditionnel **loto** et sont repartis avec des lots bien garnis et variés.

Repas tripes / gardiane **le dimanche 22 juin -** Pour la 20ième année, la confrérie des Mange-tripes d'Alès a régalé les amateurs de tripes dans une ambiance conviviale.

Les EVENEMENTS CULTURELS du semestre à venir

Sénéchas en forme :

Le samedi 23 août, une randonnée est prévue pour participer à la fête de l'eau, organisée avec toutes les associations du village, suivie d'un casse-croûte tiré du sac sur la place du village .

Le samedi 27 septembre à 18h, rdv pour l'assemblée générale suivie d'un repas anniversaire offert aux adhérents pour fêter dignement les 10 ans de l'association, qui a vu le jour le 15 septembre 2015.

Le 14-15-16 octobre, le club rando part pour trois jours au lac du Salagou (34) avec trois randonnées programmées, une vingtaine de participants.

Comité de Restauration de l'église :

Jeudi 14 août : **19h** Apéritif musical **20h** Repas **ALIGOT 22h Bal folk avec « Cabr'e Can »**

Vendredi 15 août **: 11H Messe,** église N.-D. de l'Assomption **15H30** Concours de boules et **loto**

Samedi 20 et dimanche 21 septembre, 1ère participation aux **Journées Européennes du Patrimoine**, dont le thème cette année est **le patrimoine architectural**, l'association a souhaité mettre à l'honneur notre belle **église**, avec le programme suivant :

9h à 17h : Visites libres avec audio-guide et flyer. **14h à 17h : Visite commentée de Notre Dame de l'Assomption.**

Samedi 20 septembre 17h30 : **Concert** (gratuit) avec la Chorale « Lez'enchanteurs de Lézan et Mélodie

Dimanche 21 septembre 16h : **Conférence** (gratuite) **sur l'historique de la paroisse de Sénéchas** par le Père Chapus André chargé des archives et de la bibliothèque historique du diocèse.

AUTOPORTRAIT d'un ELU

Né à Ales en décembre 1992, j'ai grandi dans la maison que mes parents ont construite à Sénéchas.
J'ai fait ma scolarité à Génolhac puis à Nîmes où j'ai obtenu un BAC général suivi d'un CAP menuisier aux Compagnons du devoir.
Tout au long de mon enfance, j'ai été confronté aux traditions locales, à la vie associative et municipale au travers de mes parents et notamment de mon père qui a fait plusieurs mandats de conseiller.
Je découvre à mon tour l'activité de conseiller municipal après les élections de 2014.
Parallèlement, je contribue à la création du comité des fêtes dont je resterai président durant 6 ans.
En 2014, je viens de terminer la rénovation d'une maison familiale à Concoules et je m'y installe. A l'époque je suis employé chez Laurent Daudé, le menuisier de Concoules où je passe 5 belles années.
Puis j'ai ressenti le besoin de bouger, de voir autre chose, de réaliser de nouveaux challenges.

Donc, parenthèse dans ma vie cévenole, retour à Nîmes et à l'école . J'ai alors obtenu un BTS négociation-relation client en alternance. J'exerce ce métier quelques années dans une menuiserie familiale, me qualifiant à la finale nationale du concours des « Négociales » ; finale à laquelle je n'ai malheureusement pas pu assister.
Plus tard, c'est vers la construction de maisons individuelles que je me tourne pour le constructeur Demeures d'Occitanie.
Et là , mes montagnes et le plein air me manquent, je décide de revenir aux sources. Je quitte le monde de la construction, retape une autre maison à Concoules et m'engage en tant qu'employé municipal à la mairie de Concoules en renfort pour l'été.
De fil en aiguille , j'y passerai finalement deux ans en enchaînant les contrats précaires.

En 2020, après des années d'attente, j'adopte enfin mon premier chien, Rio, qui va venir changer mes projets de vie. Désireux de bien faire, j'étudie en profondeur le fonctionnement des chiens au point de vite en devenir passionné, voire accro tellement ils ont des choses à nous apprendre. Je découvre alors plusieurs disciplines canines, j'ai la chance d'avoir un chien hyper motivé et prêt à gommer toutes mes erreurs de débutant. Ensemble nous découvrons le travail au troupeau, ça devient une évidence autant pour lui que pour moi. A partir de là, j'étais foutu ! Je me prends au jeu, achète quelques brebis, puis un deuxième border, puis un troisième…
Aujourd'hui je suis éducateur comportementaliste canin sur le secteur, afin d'aider les gens dans leur quotidien avec leur chien (éducation, rééducation, loisirs…), je suis aussi compétiteur en concours de chiens de berger, éleveur de brebis et très récemment président de l'association « Bergers des Cévennes » qui organisera son propre concours de chiens de troupeau en mai 2026 à Concoules.

Une vie intense proche de la nature, des animaux et des gens qui me correspond parfaitement.
A partir de septembre, mon terrain d'éducation et d'Agility sera délocalisé sur la commune.

Camille VIGNES

Projets en Cours

Point Multi-Services P.M.S :

.

Le Conseil Municipal du 10 décembre 2024 avait voté la poursuite du projet et le principe d'une réunion publique pour présenter le projet à la population au mois de janvier 2025.
Cette réunion s'est tenue dans la salle polyvalente le 20 janvier 2025 et a connu une forte participation (plus de cinquante participants)
Cette réunion a permis aux élus et à M. AGANETTO, l'architecte pressenti pour conduire le projet de présenter celui-ci et de répondre à toutes les questions de l'assistance qui n'a formulé aucune objection ni soulevé aucune opposition.
C'est fort du constat de l'attente exprimée et de ce soutien que le Conseil Municipal du 27 janvier adoptait un premier plan de financement à 347 K€ HT (les subventions sollicitées représentaient 76, 66 % laissant à la charge de la commune 23,34 % soit 81 K€.
Le 31 janvier, l'acte d'engagement de l'architecte était officiellement signé.
Le 11 février le permis de construire initial était déposé.

Dès le 20 février, lorsqu'il s'est agi de défendre notre projet devant la commission du G.A.L. (Groupement d'Action Locale) en charge de l'attribution des fonds Européens « LEADER », la qualité de notre dossier nous permettait de retourner l'avis défavorable préalablement émis par sa commission technique et d'obtenir la note maximale laissant espérer la dotation maximum possible soit 64 K€.

Ainsi lancée la quête de subventions permettait d'être raisonnablement optimistes mais comme il fallait s'y attendre en cette période de restrictions budgétaires, les réponses ne sont pas toutes à la hauteur des attentes (à l'exemple de l'état : taux DETR demandé [et « encouragé »] 40 % ; taux attribué :29,6 %).
Dès lors, modifications techniques et adaptations budgétaires se sont entremêlées pour contenir les coûts de réalisation.

Le 12 mars l'étude de sol pour l'implantation du futur bâtiment était réalisée ses résultats ne révélant aucun problème à venir.

Le 28 mai la procédure d'appel d'offres était lancée

Et le 11 juin le Conseil Municipal validait les ultimes adaptations techniques et financières permettant ainsi d'adapter et de finaliser les demandes de subventions non encore attribuées.

Portrait d'une Personnalité Sénéchassoise

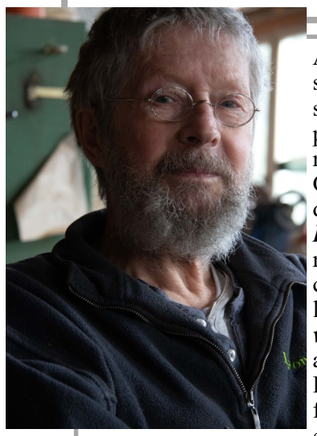

Aujourd'hui à la retraite, mais toujours actif, c'est au milieu de ses machines, dans son atelier de CHALAP où trônent les maquettes de certaines de ses plus belles réalisations, que **Roger MENETRIER** nous reçoit pour revenir sur son parcours de vie ; parcours qui de l'enfant au jeune adulte débarquant en Cévennes sans n'en rien connaître a fait l'homme ; avant même l'artisan fier de son travail.
Car si la qualité de ce travail est connue et reconnue depuis bientôt 50 ans bien au-delà des Cévennes (en 2000 Roger MENETRIER a reçu ***« le prix de la Fondation Liliane BETANCOURT pour l'intelligence de la main »***) ; il ne s'agit que de la juste reconnaissance de sa passion pour le bois et de son amour du travail bien fait et pour ceux qui ont fait appel à ses services, comme ceux qui ont lu son portrait en 1987 dans la revue « ***Lou Rebieure*** » ou dans le livre de *Yann CRUVELLIER* « ***Portraits en Cévennes*** » (paru en 2004 aux éditions Alcide), il suffit de quelques minutes d'entretien avec lui pour comprendre que l'homme n'a pas changé ; ses passions non plus.
Roger MENETRIER est né en 1949 à Pontarlier dans le Haut Doubs d'un père garde forestier, pur jurassien, et d'une mère qui avait fuit la famine qui sévissait en Pologne en 1936. Roger est le troisième d'une fratrie de 4 enfants (une fille et trois garçons). Les conditions de vie sont difficiles et précaires ; les enfants doivent contribuer sur leur temps libre. Pour Roger ce sera, très jeune, à la pépinière avec sa mère : plants, récolte des « pives »* d'épicéa à la cime des arbres, ... Avec l'adolescence viendra le temps du travail, bien plus pénible, en forêt.
Ces conditions n'empêcheront pas les quatre enfants de faire des études supérieures. Pour Roger, après le bac ce sera la fac ; mais nous sommes en 1968, son grand chambardement, son euphorie et ses utopies …
Après une année en fac de droit, il part avec un copain faire un voyage de plusieurs mois 20 000 km en stop à arpenter le Canada, les États-Unis le Mexique et l'Amérique centrale. Il rentre dans le Doubs, s'inscrit en fac de philo mais arrête avant de passer sa maîtrise : il a 22 ans, une compagne et déjà un enfant ; il sera pion puis maître auxiliaire (à Beaume les Dames) avec la volonté, en sortant des sentiers battus, d'intéresser et de faire progresser ses élèves.
Mais découragé par la rigidité de l'Éducation Nationale il démissionne en 1971, achète 2 tronçonneuses et se tourne vers le bucheronnage. Travail très dur et dangereux ; le milieu professionnel considère avec circonspection, cet « intello » ; mais son application et son ardeur au travail sont son meilleur passeport d'intégration.
Ayant fait le tour du sujet, désireux de découvrir le travail du bois après l'abattage, il vient en Cévennes en 1976 pour candidater au P.N.C. qui ne le retiendra pas ; mais il est, à cette occasion, séduit par l'importance du massif forestier, quasiment inexploité, et sa nature.
Il reviendra s'y installer l'année suivante avec ses deux fils, après son divorce avec pour seule adresse celle de Christiane et Jérôme HEIM (ingénieur forestier qui a décidé de « vivre ses idées » idées dont il s'inspirera).
Avec lui et Francis TILLAULT, il apprend « sur le tas » le métier de charpentier ; il apprend aussi le châtaigner (inconnu dans le Doubs) et saisi son potentiel.
En 1978 il crée son entreprise avec un concept original : il sera exploitant forestier, scieur et charpentier ; l'arbre, de préférence le châtaignier, de la coupe à la découpe, de la conception à l'assemblage des charpentes (« le charpentier c'est la pensée au sol et la main au ciel » se plait-il à dire). Il embauche Pierre MATHIEU, qui restera son scieur tout au long de l'aventure, et d'autres compagnons, jusqu'à 5, car nous l'avons dit, cette compétence, cette exigence sont vite remarquées ; il entrera même dans le cercle fermé des entreprises travaillant pour les Monuments Historiques. Mais son plaisir de la transmission ne l'a pas quitté pour autant : au fil du temps il aura accueilli et formé une douzaine d'apprentis ; en 2003 il sera à nouveau consacré mais en qualité de « meilleur formateur en Languedoc-Roussillon », cette fois et en 2004 il sera recruté par le P.N.C. pour assurer une formation sur la culture du châtaigner.
Il sera également conseiller municipal de Sénéchas dans l'équipe municipale conduite par Gérard LEGROS.
Mais cette intense activité a des contreparties : peu, ou pas, de vacances en compagnie de HEIDI, son épouse, et d'Anna leur fille née en 1985 ; peu, ou pas de lectures (son plaisir depuis l'âge de 7 ans) et, conséquence d'efforts intenses pendant toutes ces années, de nombreuses séquelles physiques douloureuses autant qu'handicapantes.
Aussi, à 65 ans, Roger décide de décrocher ; mais nous l'avons dit, cette retraite n'en sera pas moins active : sous le statut d'autoentrepreneur il continue de travailler le bois pour créer, produire et vendre des objets à la boutique artisanale et collective de la Garde-Guérin ou servir d'anciens clients.
Aujourd'hui, à 76 ans, ce travail « c'est pour le plaisir » car il a retrouvé le temps de lire, celui d'écrire le titille, il envisage même la perspective de voyages ; mais par-dessus tout, il profite de beaux moments de partage en famille, notamment avec ses 5 petits-enfants.

Julie FOURET-MEJEAN & Jean Pierre AUBERT

* « ***"Pives"*** *désigne* ***les bourgeons ou pousses*** *situés sur les épicéas, souvent utilisés pour décrire* ***les jeunes rameaux ou extrémités*** *de ces arbres »*

INFORMATIONS DIVERSES

RECENSEMENT 2025

Au terme d'un mois de démarches, de visites à domicile et de relances menées par **M. Raphaël MERLE** sous la supervision de **Françoise CEBELIEU** pour la Municipalité, le résultat du recensement 2025 est désormais connu : la Commune de SENECHAS compte ***officiellement*** **249 habitantes et habitants .**
Le terme « ***d'officiel*** » a toute son importance pour la commune car, comme indiqué dans le bulletin du mois de décembre, ce nombre déterminera les montants des diverses dotations.
Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont consacré les quelques minutes nécessaires pour remplir le questionnaire.

COMME INDIQUÉ DANS LE PRÉCÉDENT BULLETIN,
« SENECHAS FÊTERA LES SOIXANTE ANS DE L'ARRIVÉE DE L'EAU POTABLE DANS LA COMMUNE AVEC UN RÉSEAU ENTIÈREMENT RENOUVELÉ ».

Même si, annoncés pour le premier trimestre, les travaux du tronçon « centre du village » de ce chantier conduit par la RéAAL n'ont débuté qu'avec le mois de juin

Pour mémoire, il s'agit de renouveler complètement les conduites de distribution du village et de mettre en conformité les branchements des abonnés. (traversée du village 610 ml, Ø 90 mm ; « Secteur église » 310 ml, Ø 63 mm ; « Secteur chemin du Davaladou » 216 mi, Ø 63 mm ; « ruelle de la treille et impasse du cade » 173 ml, Ø 63 mm).

Ce chantier qui vise à remédier aux importantes déperditions du réseau (rappelons que nous fêtons ses 60 ans cette année) va induire **l'interruption totale de la circulation entre l'Est et l'Ouest du village du 23 juin au 9 août**. Les limites de la zone effectivement barrée évoluerons sur se secteur au fil des travaux.

Une déviation sera mise en place, l'accès entre les deux parties du village se fera en passant par la D156 (Rouis).
Plus que jamais consultez Illiwap pour en suivre l'évolution au plus près ; l'entreprise « s'efforcera » de permettre la circulation les week-ends.

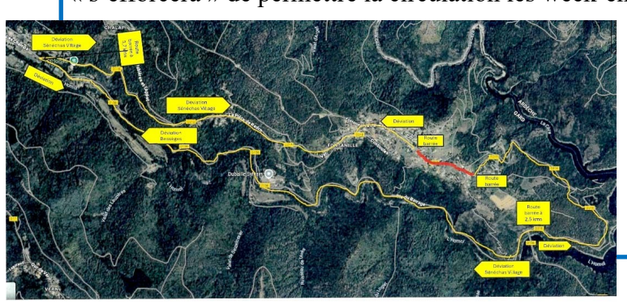

Plan de déviation

AUTRES REALISATIONS MUNICIPALES

Dans l'attente du retour du Permis de Construire et de l'ouverture des plis répondant à l'Appel d'offre, les employés municipaux sous la conduite de Didier DOYELLE, se sont lancés dans la réalisation des installations d'assainissement, hors marchés, (filtre à sable, fosse septique, bac à graisse), certes à la taille de la création prévue mais d'ores et déjà mises en services pour les autres équipements municipaux existant.

L'objectif étant toujours de tenir les délais promis : une ouverture du Point Multi-Services au premier trimestre 2026.

Ce qui n'empêche pas Fabien et Jérémy d'accomplir leurs tâches d'entretien régulier, notamment l'entretien des pistes D.F.C.I. et les OLD qui permettent à peu de frais la préparation de bois échiqueté pour l'alimentation de la chaufferie. En ce compris le bois donné par des propriétaires privés de la commune.

Défense Contre les Incendies

◊ Cet entretien régulier des pistes D.F.C.I est systématiquement loué et rend plus crédible nos demandes de travaux de remise aux normes ; ce devrait être le cas en 2026 pour les pistes A87 et A149 actuellement à l'étude sous la maîtrise du Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles qui a la compétence D.F.C.I.

◊ Profitant des travaux de remplacement des conduites d'eau en cours de réalisation la Municipalité poursuit le renforcement des installations de défense contre les incendies ; après Chalap, c'est aux Brugèdes qu'une nouvelle borne Incendie a été mise en service ; une prochaine le sera après la réalisation des travaux d'adduction en cours au cœur du village.

Pont de Mallenches.

Les réponses aux demandes de subventions formulées par le SIVU ne sont pas à la hauteur des attentes (resserrement budgétaire oblige).
Une étude (obligatoire) va être lancée pour déterminer, en cas de présence de chiroptères, les mesures à prendre pour les protéger pendant le chantier.

« *Sentiers de randonnée* »

Le projet « ***sentier autour du barrage*** » reste dans l'attente, pour ses tronçons « Est » et « Ouest » , des réponses de propriétaires difficiles à convaincre, (vous pouvez retrouver le tracé du tronçon central, ouvert aux randonneurs sur l'application « *Alès Agglo Evasion* »),
En attendant, un jeudi sur deux, les défricheurs bénévoles poursuivent l'entretien et la réouverture de sentiers tombés en désuétude autour du village.
L'ambition est toujours de faire de la randonnée un axe de développement économique
La mise en valeur de ce réseau de sentiers, et sa promotion sont les outils pour atteindre cet objectif, des dépliants de présentations de ces sentiers sont en cours d'élaboration..

Dans le cadre de la préparation des journées des 23 et 24 août nous recherchons depuis plusieurs mois des documents et des témoignages sur la vie à Sénéchas avant l'arrivée de l'eau courante ; voici celui que nous a transmis Martine POLGE -DIOT:

De tous temps, l'homme a étudié la façon d'acheminer l'eau au plus près des habitations d'abord, à l'intérieur ensuite, jusqu'à avoir l'eau courante dans chaque foyer.
La toiture de notre maison, toujours tenue propre et débarrassée de toutes mousses, était équipée de chenaux pour recueillir l'eau de pluie dans une citerne en pierre, crépie intérieurement pour éviter les fuites. Une ouverture, en hauteur, permettait à une personne d'y entrer au moins une fois par an, à son plus bas niveau, pour la nettoyer.
Cette eau servait pour les besoins du ménage, la cuisine ou même pour boire si elle était bien claire. En cas de doute, on la faisait bouillir.
Pour la boisson, on privilégiait l'eau de source qu'on allait chercher tous les matins à l'aide de contenants variés : arrosoirs, seaux, marmites, voire des chaudrons en cuivre en des temps plus anciens.
Il existait des fontaines communales dans le village
A l'époque, les gens, habitués à boire ces eaux diverses, avaient développé une certaine immunité.

Un petit recoin de la pièce principale cachait la " patouille", évier en pierre qui s'écoulait derrière la maison par un trou à travers le mur. Une pompe à bras fixée à la cloison de la citerne y amenait l'eau. C'était là que nous faisions la vaisselle, la petite lessive, lavions les légumes…Face à l'évier, des étagères en bois supportaient les ustensiles de cuisine et les réserves d'eau pour la journée.
Mais pour la lessive nous allions au lavoir. Ceux qui subsistent encore font partie de notre patrimoine.
Pour les draps et les grandes pièces, on allait à la rivière, muni d'une pierre de savon et du battoir en bois ; au Moulin du Roure ou à l'Homol sous le village de Sénéchas où quelques personnes disposaient d'un jardin. Pendant que le linge séchait sur les rochers afin d'être moins lourd au retour (mouillés les draps en métis [lin et coton] devenaient très lourds), on s'occupait du potager (ces terrains furent cédés en 1973, lors de la construction du barrage). On se réunissait entre voisines et on s'encourageait mutuellement durant ces journées de dur labeur on apportait le casse-croûte de midi et chacune en profitait également pour se rafraîchir ou se laver.
Quand on explique aux enfants comment leurs aïeules lavaient le linge, on comprend à leurs yeux ébahis, qu'ils sont un peu sceptiques !
Pour la toilette, chacun s'isolait, une cuvette et un broc d'eau chaude faisaient l'affaire. La nuit, nous avions les pots de chambre et le jour, c'était « la cabane au fond du jardin ».
A la campagne, les paysans favorisaient les terrains suffisamment irrigués pour implanter leur jardin potager. Ils creusaient un petit bassin qu'on appelait une "**gourgue**" et des **béals** pour canaliser l'eau et arroser facilement. Ils utilisaient aussi un récipient triangulaire en acier, monté sur un manche en bois : une **asagadouiro**, plus familièrement appelé " **couasse**", qu'ils plongeaient dans l'eau pour le remplir et, d'un mouvement vif, lançaient le contenu sur les plantes. Ceci autant de fois que nécessaire. Des cucurbitacées en forme de bouteille ou calebasses, une fois séchées, faisaient le même usage, mais duraient moins longtemps. Des arrosoirs munis d'une pomme servaient à humecter les semis ou les jeunes pousses.
Des abreuvoirs étaient aménagés près des sources sur les chemins empruntés par les troupeaux lorsqu'ils allaient paître. Si les animaux ne sortaient pas, on leur donnait à boire l'eau du puits ou de la citerne.
En 1964 et 1965, des milliers de jeunes scouts s'acharnèrent, armés de pelles et de pioches pour réaliser les travaux d'adduction d'eau. Ils creusèrent des dérivations vers les hameaux et réalisèrent plusieurs captages. Mais des bassins de stockage s'avérèrent encore nécessaires l'été en cas de sécheresse.
L'arrivée de l'eau sur la place du village en 1965 causa un grand chamboulement parmi les habitants.
Il fallut encore quelques années pour que chaque foyer dispose de l'eau courante et bénéficie du « confort moderne », à l'évier d'abord, puis une douche (sans parler encore de salle de bain) et un WC.
Chez nous, ce fut le cas dans le courant de l'année 1972.

Sachons aujourd'hui maîtriser notre consommation afin de préserver notre confort de demain.

Merci à Élie de m'avoir permis l'accès à sa superbe gourgue pour y présenter ces deux modèles d'asagadouiro (lui préfère dire couasse). J. P. AUBERT

PROGRAMMES DES 23 & 24 AOÛT

Les samedi 23 et dimanche 24 août 2025 La Municipalité et quatre Associations de SÉNÉCHAS vous invitent pour fêter avec elles :

Les 60 ans de l'arrivée de l'eau courante à SENECHAS
Les 50 ans d'actions du Comité de Restauration de l'église
Les 30 ans de stages organisés par « La Cie Balagan »
Les 10 ans d'activités du Comité des fêtes de Sénéchas
Les 10 ans d'activités de l'association « Sénéchas en Forme ».

Au programme :

Le Samedi 23 août 2025

- **9h : Randonnée « familiale » commentée et accompagnement musical « *En suivant le chemin de l'eau* »**
  - 8 km au départ de la Felgère (parking de Coste Fulgeret) Concoules (jusqu'à 8h30 – Possibilité de navette au départ de Sénéchas)
  - 11h : lieudit « le champ des brus » halte musicale, buvette (possibilité d'y rejoindre la randonnée)
  - 11h15 : Reprise de la balade pour les derniers kilomètres (moins de 3).
  - 12h15 : arrivée à Sénéchas
- **12h15 : Apéritif offert à la population par la Municipalité de Sénéchas**
- **Suivi d'un Repas pique-nique tiré du sac sur le pré communal – Animation musicale par le groupe de Steel band « *Les bidonnées* ».**
- **Sous la conduite de spécialistes du P. N. C. Déambulations commentées au cœur du village, présentation de divers aménagements liés à l'eau.**
- **A partir de 18h, Apéritif proposé par le Comité des Fêtes de Sénéchas,**
- **20 h Possibilité de restauration proposée par le Comité des Fêtes et …**
- **Bal animé par le groupe « Bric à Brac Combo »**

Le dimanche 24 août 2025

- **10h : Messe solennelle présidée par Monseigneur Nicolas BROUWET, évêque de Nîmes.**
- **11h30 : Prises de paroles sur la place de l'église suivies d'un apéritif offert à la population par le Comité de Restauration de l'église de Sénéchas**
- **17h, Dans l'église : Concert** donné par le « **Trio chant, hautbois et orgues de Nîmes** » (Florence CHINAUD CALLUELA, Vincent PENCHINAT et Georges GABAREL) **;** offert par le Comité de Restauration de l'église de Sénéchas.

Renseignements et/ou réservations par téléphone : 04 66 61 17 78 / 07 64 28 17 18 ou par courriel : mairie@senechas.org